

GLOZEL :

Une lettre du docteur Morlet au « Journal des Débats »

« Le « Journal des Débats », publie la lettre suivante qu'il a reçue du docteur Morlet :

Monsieur le rédacteur en chef du
Journal des Débats,

La grande réserve que vous prétendez observer ne vous empêche pas de cueillir quelques perles du long collier de *contre-vérités* qu'égrena, l'autre jour, votre avocat. Il est notamment question d'un « traité me liant aux Fradin » et sur lequel je n'aurais pas voulu m'expliquer.

Je vous remercie de me donner ainsi l'occasion de publier, dans vos colonnes, ce « traité » qui a paru dans le *Mercure de France* du 1^{er} juin :

« Entre les soussignés, a été convenu ce qui suit :

« M. Fradin loue le champ Duranthon, village de Glozel, où se trouvent les fouilles, à M. Morlet, pour la somme de deux cents francs par an. M. Morlet aura le droit d'y faire des fouilles, mais tous les objets trouvés appartiendront à M. Fradin. M. Morlet aura le droit d'y faire prendre des vues photographiques des trouvailles pour publication. Ce bail est consenti pour une période de trois ans, six ans, neuf ans, avec résiliation au gré de chaque partie à l'expiration de chaque période.

« Fait à Ferrières, le 9 juillet 1926, en triple exemplaire,

D^r A. Morlet, Fradin.

« Enregistré au Mayet-de-Montagne, le 23 juillet 1926, F^o 18. »

« Veuillez agréer, etc... *D A. Morlet.*

Bibliothèque Maison de l'Orient



144349

Journal des Débats

07/1926